

2025 - 2026

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III
FACULTÉ DES HUMANITÉS, LETTRES ET SOCIÉTÉS

GUIDE PRATIQUE

Master LETTRES

Parcours LCF (langue et culture françaises)

DIPLOME
NATIONAL DE
MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT



Sommaire

Sommaire	1
Informations administratives.....	3
Secrétariat	3
Gestion de scolarité.....	3
S’informer sur son année	4
Attestation de scolarité et d’assiduité	5
Calendrier universitaire	5
Responsables pédagogiques.....	5
Descriptif des cours	5
Etudier à l’Université Lyon III.....	21
Services de l’Université	21
Contre les discriminations et le harcèlement	22
Les bâtiments du site des quais.....	23
Périodes de l’année et assiduité.....	24
Les différentes périodes	24
L’assiduité.....	24
La dispense d’assiduité.....	25
Choix de cours	Erreur ! Signet non défini.
Présentation du Master.....	26
Présentation générale	Erreur ! Signet non défini.
Parcours histoire ancienne	Erreur ! Signet non défini.
Parcours LLCA	Erreur ! Signet non défini.
Les maquettes	26
Maquette histoire ancienne	27
Maquette LLCA	21
Examens, notes, relevés de notes	30

Les différents types d'examens	30
Aménagement en situation de handicap.....	30
Retard et absences aux examens.....	31
Fraude aux examens.....	31
Consultation des notes et copies.....	31
Bonification sport	32
Compensations.....	32
Le stage.....	29
Mémoire et soutenance.....	30
Rédaction et soutenance.....	30
Publication.....	31

Informations administratives

Secrétariat

Le secrétariat du Master Lettres se trouve au bureau des masters, situé au premier étage du bâtiment Athéna.

Le bureau est ouvert, sauf cas exceptionnel de fermeture, tous les jours de 8 h 30 à 12h15 puis de 13h30 à 17h15 (fermé le vendredi).

Gestion de scolarité

Votre gestionnaire de scolarité est **Morgane HAMDADOU**.

- Présente au bureau du mardi au jeudi, de 9h à 12h30, puis de 13h30 à 16h30 (16h les mardis).
- En télétravail les lundis et vendredis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

(Fermeture du bureau des masters de 12h15 à 13h30 tous les jours).

- Adresse e-mail : morgane.hamdadou@univ-lyon3.fr
- Téléphone : 04 26 31 88 05.

Le gestionnaire de scolarité s'occupe, entre autres, de :

- Traiter les candidatures, admissions, vérifier les inscriptions
- Créer et mettre en ligne les emplois du temps sur Moodle
- Faire le lien avec les enseignants et les étudiants
- Traiter les absences et les dispenses d'assiduité
- Préparer les examens, réceptionner des notes
- Préparer les jurys, mettre en ligne les relevés de notes
- Répondre à toutes les questions administratives

S'informer sur son année

De nombreuses informations vous sont communiquées tout au long de l'année : informations sur les stages, consignes à propos des examens, changements d'emploi du temps, messages de vos enseignants... Pour ne rien manquer, il faut donc bien veiller à :

- **Consulter sa messagerie universitaire chaque jour.**
- Consulter son espace Moodle au moins une fois par jour pour s'assurer de bien être en possession de la dernière version mise à jour de l'emploi du temps.

<https://moodle.univ-lyon3.fr>

→ Mes cours « EDT masters lettres et mondes anciens 2025-2026 »

En cas de problème technique, contactez sosmicro@univ-lyon3.fr

Si vous êtes nouvel étudiant à l'Université Lyon III, il est possible que vous deviez d'abord vous connecter une première fois afin d'être dans la base de données.

Vous pouvez également télécharger l'application Moodle Lyon 3.



Appli Moodle Lyon 3

Étudiants, retrouvez l'**appli Moodle Lyon 3** pour **consulter vos cours** sur l'App Store et le Play Store !

Attestation de scolarité et d'assiduité

Le certificat de scolarité est disponible sur votre intranet. Une attestation d'assiduité peut être rédigée par votre gestionnaire de scolarité, sur demande motivée.

Calendrier universitaire

Le calendrier universitaire sert de référentiel définissant les différentes périodes d'une année universitaire : pré-rentrées, début des CM et des TD, congés étudiants, périodes d'examens de chaque session, délibérations de jurys, etc...

Téléchargement via le lien ci-dessous :

<https://www.univ-lyon3.fr/calendrier-universitaire-etudiant-2025-2026>

Responsables pédagogiques

Pour toutes les questions relevant de la pédagogie (questions sur les cours, suivi de mémoire, équivalences...) c'est aux responsables pédagogiques qu'il faut s'adresser.

Contacts de l'Université Lyon III :

- Responsable pédagogique :

Pour toute demande particulière, vous pouvez contacter l'équipe du Doyen de la faculté à doyen-fac-lettres@univ-lyon3.fr

LE DESCRIPTIF DES SEMINAIRES (en commun avec les parcours lettres modernes et LCE)

LE DESCRIPTIF DES SEMINAIRES (en commun avec le parcours lettres modernes)

Il est possible de choisir en M2 un séminaire déjà choisi en M1 et un seul, mais à deux conditions : a) que le programme de ce séminaire ou l'enseignant ait changé ; b) que l'enseignant responsable soit d'accord sur le principe d'une réinscription. Vous pouvez en revanche suivre tous les séminaires que vous souhaitez en tant qu'auditeur libre avec l'accord de l'enseignant. Ne vous en privez pas !

Descriptif des séminaires – S1 / S3

THÉORIE LITTÉRAIRE CM : 24h.

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Julliot

Objectifs : Ce cours entend proposer une vue synthétique des tentatives réalisées, aux époques moderne et contemporaine, pour « penser » le fait littéraire et développer une « théorie de la littérature » susceptible de répondre à un questionnement philosophique et de définir une orientation épistémologique.

Programme :

À quoi sert la littérature, et à quoi sert la critique littéraire ? Partant d'une perspective elle-même critique, qui incitera les étudiant-es à se positionner de façon argumentée par rapport à chaque thèse, le présent séminaire tendra à interroger la place dévolue à la littérature dans la société, afin de préciser l'idée de son « autonomie » par rapport aux savoirs et à l'éthique, et, dans l'acte de lecture, le rôle respectif de chacune des instances qui le constituent (création/réception), afin de penser les modalités de leur porosité et les conditions de pertinence d'une critique créative.

Bibliographie indicative :

- R. Barthes, Critique et vérité, Seuil, 1966 ; Le Plaisir du texte, Seuil, 1973.
- P. Bayard, Qui a tué Roger Ackroyd ?, Minuit, « Paradoxes », 1998 ; Enquête sur Hamlet. Le Dialogue de sourds, Minuit, « Paradoxes », 2002.
- M. Charles, Introduction à l'étude des textes, Seuil, « Poétique », 1995.
- A. Compagnon, Le Démon de la théorie : Littérature et sens commun, Essais, Seuil, 1998.
- Y. Citton, Lire, interpréter, actualiser : Pourquoi les études littéraires ?, Amsterdam, 2007.
- U. Eco, Lector in Fabula, Grasset, 1979 ; Interprétation et surinterprétation, PUF, « Formes sémiotiques », 2002.
- G. Genette, Palimpsestes, Seuil, « Poétique », 1982.
- W. Iser, L'Appel du texte, Alia, 2012.
- H. R. Jauss, Pour une esthétique de la réception, Gallimard, « Tel », 1990.
- Ph. Lacoue-Labarthes et J-L. Nancy, L'Absolu littéraire,
- H. Merlin-Kajman, Lire dans la gueule du loup. Essai sur une zone à défendre, Gallimard, nrf, 2016.
- M. Nussbaum, L'Art d'être juste, Flammarion, « Climats », 2015.
- M. Proust, Contre Sainte-Beuve, Folio Essais, 1987.
- S. Rabau (dir.), Lire contre l'auteur, PUV, 2012.
- G. Sapiro, Peut-on dissocier l'œuvre de l'auteur ?, Seuil, 2020.
- J-P. Sartre, Qu'est-ce que la littérature ?, Gallimard, 1947

HISTOIRE DES FORMES CM : 24h.

ENSEIGNANTS RESPONSABLES : C. Frances, I. Garnier, L. Louison.

PROGRAMME : Dialogue et dialogisme.

Une terrasse de café, rue Chevreul. C'est l'été.

MME LOUISON : De quoi on parle cette année en Histoire des Formes ?

MME GARNIER, inspirée : Dialogue et dialogisme, ça concerne tout le monde, non ?

CYRIL FRANCES : Tous les siècles et tous les genres, et pas seulement les genres dialogués ! (À voix basse) Je parlerai de libertinage, de séduction et de Crébillon.

MME GARNIER, enthousiaste : Formidable ! Et moi, de consolation, d'élévation et de Marguerite de Navarre – première autrice française d'un dialogue entre deux personnages féminins, et même deux princesses de la cour !

Ils trinquent.

MME LOUISON : C'est bien ça... Je pourrais ouvrir le bal en analysant la richesse des dialogues qui ouvrent le Chevalier au Lion, l'expression du désir dans le Lai de Narcisse... et le dialogisme intertextuel ! (Un temps) Mais pour faire tout cela, il faut de bons outils en linguistique... Je m'en occupe !

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à acquérir et à lire avant le début des cours) :

Chrétien de Troyes, Le Chevalier au lion, éd. bilingue D. Hult, Paris, Livre de Poche, 1994. ISBN : 2253066524. 9€90€

Crébillon fils, La Nuit et le moment- Le Hasard au coin du feu, Paris, Garnier Flammarion, 1993. ISBN : ISBN : 9782080707369 6€50

D'autres extraits littéraires ainsi que des lectures critiques seront donnés sur Moodle.

LITTÉRATURE DU XVIIÈME SIÈCLE

Enseignant responsable : Mme Garnier

Programme : Marguerite de Navarre, poétesse et dramaturge pour les femmes de son temps

Descriptif : Marguerite d'Angoulême (1492-1549), sœur de François Ier, reine de Navarre, est la première autrice française imprimée de son vivant avec *Le Miroir de l'âme pécheresse* (1531), et de loin la plus prolifique. Seule poétesse citée dans *Le Parnasse des Poètes français modernes* de Gilles Corrozet (1571), entre Marot et Ronsard, elle a exploré presque tous les genres poétiques de son temps.

Le séminaire étudiera la diffusion et la réception de son œuvre auprès de ses contemporaines, en la replaçant dans l'histoire des mentalités (contraintes politico-religieuses, censure, place des femmes dans la société). En effet, les femmes constituent un lectorat émergent, en plein développement au XVI^e siècle ; d'autre part, les poèmes évangéliques ou profanes de la reine comme ses pièces de théâtre mettent en scène nombre de personnages féminins. Le séminaire proposera ainsi un parcours à travers une sélection de textes en vers, pour mettre en lumière la connivence qu'instaure Marguerite de Navarre avec les femmes de son temps au sein d'œuvres adressées à un public plus large. Nous détecterons comment la connaissance intime de la condition féminine de son temps lui permet de mettre en mots les difficultés et les souffrances des femmes, afin de contribuer à une prise de conscience ; nous nous demanderons si ces textes relèvent du « féminisme » au sens où l'entend Colette Winn (voir bibliographie infra).

Le travail minutieux d'analyse de ces vers s'accompagnera de leur mise en voix.

Corpus :

Les Marguerites de la Marguerite des princesses (Lyon, Jean de Tournes, 1547, 541 p.) et Suite des Marguerites (Lyon, Jean de Tournes, 1547, 343 p.), textes numérisés sur le site Gallica de la BnF.

Marguerite de Navarre, Œuvres complètes (Paris, Champion, sous la direction de Nicole Cazauran) :

- tome II, vol. 1, Dialogue en forme de vision nocturne ou Le dialogue de madame Charlotte, éd. Isabelle Garnier, 2024 ;
- tome IV, Théâtre, éd. Geneviève Hasenohr et Olivier Millet, 2002,
- tome VIII, Chrétiens et mondains, poèmes épars, éd. Richard Cooper, 2007.

Les textes étudiés seront distribués en cours.

Indications bibliographiques :

- Berriot-Salvadore Evelyne, Les femmes dans la société française de la Renaissance, Genève, Droz, 1990 (voir le chapitre sur Marguerite de Navarre).
- Senard Charles, « Marguerite de Navarre philologue, amour des mots, amour de Dieu », p. 17-50, dans Chantal Laure de (dir.), Femmes savantes. De Marguerite de Navarre à Jacqueline de Romilly, Paris, Les Belles lettres, 2020.
- Viennot Eliane, « La fin de la Renaissance, 1475-1615 », vol. I, 2e partie, p. 220-480, dans Reid Martine (dir.), Femmes et littérature. Une histoire culturelle, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 2020, 2 vol.
- Winn Colette H., article « Féminisme », Dictionnaire des Lettres françaises. Le xvie siècle, éd. revue sous la dir. de Michel Simonin, Paris, Fayard, 2001, p. 510-514.

LITTÉRATURE DU XVIIIÈME SIÈCLE

ENSEIGNANT RESPONSABLE : M. Jacob

PROGRAMME : Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile*, ou De l'éducation

OBJECTIFS : L'objectif principal de ce séminaire est d'explorer en profondeur un des textes majeurs du XVIII^e siècle. *Émile* est en effet à l'origine de toute une série d'initiatives pédagogiques et a sans doute été le premier traité à poser sérieusement la question de l'enfance. Son quatrième livre contient de surcroît la célèbre Profession de foi du vicaire savoyard, dont on connaît l'importance en matière religieuse non seulement à l'époque mais également dans les décennies qui suivront. Le cours se proposera de suivre *Émile* au fil du texte, en sélectionnant une trentaine de passages particulièrement suggestifs. Nous procéderons également par exposés synthétiques et irons puiser dans plusieurs textes contemporains quelques éléments susceptibles de mieux évaluer la portée de cet ouvrage qui provoquait par exemple, chez la marquise de Créqui, des réactions quasi physiologiques : elle écrit en effet qu'il lui a donné « des maux de nerfs insupportables ». Prudence, donc, chers étudiants...

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à acquérir et à lire avant et pendant les cours) 2^e édition imposée : Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, ou De l'éducation, édition d'André Charrak, GF n° 117, 2009 (ISBN 2081206927).

LITTÉRATURE DU XXIÈME SIÈCLE

Enseignant responsable : Mme Curel

Programme : Écritures théâtrales d'aujourd'hui : texte 2^e plateau [Saison 5]

Descriptif : En prenant pour objets d'étude des spectacles de la saison théâtrale, nous nous interrogerons sur le processus de création au théâtre : création du texte, création du spectacle, modes d'écriture (conversion d'une écriture non-dramatique en spectacle, écriture de plateau, performance, écriture à partir de témoignages ou de documents...), etc.

Il est prévu que nous rencontrions les auteurs, autrices et équipes artistiques des spectacles programmés. En partenariat avec le Théâtre du Point du Jour, plusieurs

ateliers seront proposés : dramaturgie, écriture, jeu, théâtre en LSF. Une séance aura lieu au Théâtre du Point du Jour. Il est donc essentiel d'assister aux représentations. Outre ces spectacles au programme, nous pourrons nous appuyer ponctuellement sur des extraits de captations théâtrales.

Objectifs du séminaire :

- Acquérir et/ou développer les outils d'analyse théâtrale (dramaturgie, étude de la mise en scène, questions concrètes relatives au plateau)
- Découvrir des grandes tendances de l'écriture théâtrale contemporaine

Bibliographie – Corpus :

Trois spectacles programmés au théâtre du Point du Jour seront au cœur de notre réflexion :

- La Lettre, Milo Rau, du 1er au 3 octobre
- Tellement sympa, Jennifer Lesage-David, du 25 au 26 novembre
- Larzac !, Philippe Durand, du 30 novembre au 4 décembre

Attention, le programme est susceptible d'être modifié et/ou enrichi. Le mieux est d'attendre la rentrée pour prendre vos places.

Vous pouvez contacter l'enseignante en début d'année en cas de difficultés financières.

Bibliographie critique indicative

Biet Christian, Triau Christophe, Qu'est-ce que le théâtre ?, Paris, Gallimard, 2006

Danan Joseph, Naugrette Catherine (dir.), Écrire pour le théâtre aujourd'hui, Revue Registres, Hors-Série n°4, Paris, PSN, 2015

Sarrazac Jean-Pierre, Poétique du drame moderne, Paris, Seuil, 2012

Théâtre/Public, « Théâtre contemporain : écriture textuelle, écriture scénique », dossier coordonné par Clyde Chabot, n°184, janvier 2007

LITTÉRATURE FRANCOPHONE

Enseignant responsable : M. Auclerc

Programme : Représentations minoritaires, représentations du minoritaire

Descriptif : Ce que l'on définit comme littérature francophone suppose un contact entre les langues, contact qui prend bien souvent la forme d'un rapport de force et d'une hiérarchisation. Pour l'écrivain francophone, écrire en français, notamment en contexte postcolonial, c'est donc apparemment faire le choix de la langue de l'oppression et de la domination. Pourtant, le français peut bien être aussi considéré comme un « butin de guerre », selon l'expression de Kateb Yacine, et un outil privilégié à même de donner voix, corps, à des minorités multiples, qu'elles soient culturelles, raciales, sexuelles, de genre. Ce séminaire voudrait explorer différentes manières de rendre audibles et visibles ces minorités, de les faire coexister, parfois de façon conflictuelle, à travers les textes de Maryse Condé, Assia Djebar, Jean Sénac, ou Kateb Yacine, entre autres.

Bibliographie-corpus :

Les deux livres ci-dessous, s'ils ne feront pas l'objet d'une étude suivie, constitueront une base à notre réflexion, et seront donc une lecture commune à l'ensemble des participants du séminaire. D'autres textes et documents seront abordés durant le semestre :

Assia Djebar, *Ces Voix qui m'assiègent*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1999 : texte intégral consultable en ligne via le site de la bibliothèque Diderot ; Paris, Albin Michel, 1999, 23 €

Miron, Gaston, *L'Homme rapaillé* [1970], Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1999, 10, 20 €

LANGUE ET STYLE 1

Enseignant responsable : Mme Lardon

Programme : grammaire et stylistique, méthodologie des épreuves de langue française pour concours d'enseignement.

Descriptif : Ce séminaire vise à assurer la transition entre la formation grammaticale de licence et l'agrégation. Il permet de découvrir ou d'approfondir les différents types d'exercices au programme de l'agrégation et du CAPES : lexicologie, morphosyntaxe et commentaire stylistique.

Le programme 2025-2026 portera sur les fonctions syntaxiques.

LITTÉRATURE COMPAREE 1

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Godeau

PROGRAMME : Nouvelles orientations du récit d'apprentissage au début du XXe siècle

DESCRIPTIF : Genre narratif construit a posteriori par la critique, le « récit de formation » a connu et connaît toujours une fortune considérable. La veine « positive » du genre — où le parcours d'apprentissage s'achève par une intégration présumée heureuse dans la société — coexiste également de longue date avec la veine « pessimiste », qui retrace un échec de cette même intégration.

Le début du XXe siècle marque un tournant décisif dans la littérature comme dans d'autres domaines des sciences et des arts, en lien avec un contexte politique, social et culturel en pleine mutation : les récits d'apprentissage publiés à cette époque évoquent chacun à leur manière des questions neuves, une manière différente de penser le lien (ou la déliaison) entre l'individu et le monde.

Ce séminaire non seulement nous permettra une mise au point historique et une clarification théorique sur cette catégorie générique tant prisée par les écrivains comme par les lecteurs, mais nous donnera l'occasion de comparer trois textes majeurs qui renouvellent certains topoï du récit d'apprentissage tout en posant en

termes particulièrement originaux la question de la relation entre individu et société.

Corpus principal :

- Robert Musil, Les Désarrois de l'élève Törless [Die Verwirrungen des Zöglings Törless, 1906], traduit de l'allemand par P. Jaccottet, Paris, Seuil, 2021.

- Marcel Proust, Du côté de chez Swann (1913), Paris, Gallimard, Folio Classique, 1988.

- Virginia Woolf, Orlando, trad. Jacques Aubert, Paris, Folio classique, 2018.

THEORIE ET PRATIQUE DE L'EDITION DE TEXTES

ENSEIGNANTES RESPONSABLES : Mmes Garnier et Pierreville

PROGRAMME : Pratique de l'édition de texte et histoire du livre au Moyen Âge et au XVIe siècle

DESCRIPTIF : À la fois réflexion sur les méthodes de l'édition critique et formation au travail éditorial, ce séminaire étudie les problèmes posés par les éditions de textes et analyse les variations qu'elles subissent au fil des siècles, suivant les supports adoptés par l'écrit et les stratégies éditoriales. Les étudiants sont invités à découvrir manuscrits et imprimés, livres et brouillons, et à réaliser eux-mêmes une édition critique pour s'initier, par la pratique, aux multiples questions qui se posent aux chercheuses et chercheurs souhaitant éditer un manuscrit (inédit ou non) ou un imprimé ayant bénéficié d'une à plusieurs éditions concurrentes.

BIBLIOGRAPHIE – suggestion de lectures :

- Conseils pour l'édition des textes médiévaux, École Nationale des Chartes, Comité des travaux historiques et scientifiques, Groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », fascicule I, Conseils généraux, Paris, 2001 ; fascicule III, Textes littéraires, par P. Bourgain et F. Vieillard, Paris, 2002.

- Catach Nina (éd.), Les éditions critiques : problèmes techniques et éditoriaux, Paris, Les Belles Lettres, 1988.
- Chartier Robert et Martin Henri-Jean, Histoire de l'édition française, vol. 1, Le livre conquérant, Paris, Fayard, 1982 (rééd. 1989).
- Gilmont Jean-François, Le Livre et ses secrets, Louvain-la-Neuve / Genève, UCL & Droz, 2003.
- Muzerelle Denis, Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits, Paris, C.E.M.I., « Rubricae, histoire du livre et des textes », I, 1985.
- Roudaut François, Le Livre au XVIe siècle, Paris, Champion, 2003

Descriptif des séminaires – S2 / S4

LITTÉRATURE DU MOYEN ÂGE

Enseignant responsable : Mme Barre

Programme : Les images aimées de la littérature médiévale

Descriptif : Ce séminaire entend réfléchir aux images des aimé(e)s de la littérature médiévale qui, par glissement et transfert émotif, deviennent images aimées dans lesquelles retrouver l'autre selon différents régimes et degrés de présence. Que l'image soit peinte, sculptée, brodée, qu'elle soit pleine présence sensible et tangible capable de remplacer l'être absent auquel elle ressemble. Que cette image ne soit plus qu'une empreinte mémorielle ou ne soit qu'un reflet, qu'une ombre, une trace disparaissante, l'indice encore sensible d'une présence passée et perdue.

LITTÉRATURE DU XVIIIÈME SIÈCLE

Enseignant responsable : M. Leplatre

Programme : Hétérotopies XVII . Les lieux alternatifs du XVIIIe siècle (idéologie et imaginaire)

Lors d'une conférence donnée en 1967, le philosophe et historien Michel Foucault a proposé le concept d'hétérotopie, ou « espace autre », pour nommer non des utopies sans lieu d'existence, mais des utopies réalisées, matériellement localisées quoique chargées d'imaginaire et de fantasmes : pour Michel Foucault, le théâtre, les cabanes d'enfants, le cinéma, les cliniques psychiatriques, ou même les cimetières, sont nos hétérotopies modernes. Situés à l'intérieur de la société, ces espaces différents, alternatifs obéissent à des règles plus ou moins indépendantes qui les amènent à se confronter aux structures de pouvoir et aux lois établies.

L'idée du séminaire de cette année est de mettre en valeur au XVIIIe siècle ces lieux autres, non officiels, travaillés par un désir d'utopie, et de voir la façon dont la littérature et les arts en général les ont investis. Il s'agira ainsi de construire à travers ces hétérotopies, que Foucault considère comme des « contre-espaces », une cartographie de lieux de mémoire singuliers, dans lesquels une partie de la culture du XVIIIe siècle a pu s'incarner, en déplaçant les normes et les pratiques, voire en les transgressant et en inventant des manières originales d'être au monde.

Ce questionnement nous conduira, au fil des séances, à un parcours à travers le XVIIIe siècle et un certain nombre de ses œuvres, connues et moins connues, avec l'intention d'appréhender les modalités de présence de ces lieux autres et de voir comment ils entrent partiellement ou frontalement en tension avec le pouvoir institué.

Le jardin, les espaces de retraite, l'île, le rivage, la prison, le couvent ou l'asile, la route ou l'auberge, la forêt et le château ou encore la carte seront quelques-uns de ces espaces que nous travaillerons dans leur perspective hétérotopique. Nous essaierons ainsi de comprendre comment le XVIIIe siècle a pu, grâce à

l'imagination des artistes, faire exister ses propres hétérotopies pour donner corps à l'audace de penser et de vivre autrement.

LITTÉRATURE DU XIXE SIECLE

Enseignant responsable : Mme Julliot

Programme : Écrire l'histoire pour inventer l'avenir.

Descriptif : Dans une période de bouleversements inédits des structures sociales et des cadres de pensée, situer et comprendre le présent a constitué pour les écrivains et écrivaines du XIXe siècle un enjeu majeur – et éminemment politique. Il s'est agi, notamment pour les romantiques, de représenter, voire de réinventer la construction progressive, au fil des siècles, d'une entité nationale, de manière à y incarner un nouvel acteur collectif, imprévisible et mouvant, qui s'est manifesté de façon éclatante au moment de la révolution française, et est appelé à jouer une place de plus en plus importante du fait de l'évolution démocratique : le peuple. Cette nouvelle ambition d'émancipation citoyenne, portée par une littérature tournée vers le futur, passera par une réflexion sur les formes elles-mêmes, qui ne peuvent plus ni s'adresser uniquement à une élite érudite, et sur l'historiographie en tant que discipline scientifique soumise à l'exigence d'exactitude factuelle. Roman historique, épopée, uchronie et autres écritures alternatives de l'histoire seront ainsi étudiés, à l'aune du rôle prophétique prêté, à cette époque, à la littérature.

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à lire) :

Alfred de Vigny, Cinq-Mars, Gallimard, Folio classique, 1999.

Victor Hugo, La Légende des siècles, Première série. Les Petites épopées, éd. C. Millet, 2000.

Jules Michelet, La Sorcière, éd. P. Viallaneix, GF, 1966.

D'autres extraits seront mis à disposition.

LITTÉRATURE DU XXE SIECLE

Enseignant responsable : Florence Godeau

Programme : Imaginaires de la modernité : images et machines à penser (Proust, Beckett)

Descriptif : Le séminaire aura pour objet la façon dont les imaginaires de la modernité occidentale pensent un moment historique particulièrement fécond et pour ainsi dire, vibratile : le début du XXe siècle. Dans ce contexte, où se multiplient les innovations techniques, les fantasmes liés à la machine, derrière la voile du progrès scientifique, participent d'une phénoménologie qui, durant plusieurs décennies, sera un point de référence pour les activités artistiques, qu'elles soient littéraires ou plastiques. La machine, largo sensu, occupera donc le centre de notre réflexion. Après une introduction consacrée à la relation fondatrice entre Baudelaire, Proust et Benjamin à l'orée de la modernité, ainsi que sur la lecture que Beckett fit de Marcel Proust dans un essai lumineux paru en 1930, le séminaire se poursuivra par l'étude de textes choisis, extraits de l'œuvre de Proust et de celle de Samuel Beckett. L'approche sera centrée sur l'exploration proustienne de la relativité spatiale et temporelle comme expérience en lien avec la machine (le train, la photographie, le téléphone, le pianola...) et sur les représentations du fantasme machinique chez Samuel Beckett.

Orientations bibliographiques :

Important : tous les extraits étudiés seront fournis aux étudiants via Moodle.

Barthes, Roland, La Chambre claire. Note sur la photographie, Paris, Gallimard – Seuil, 1980.

Beckett, Samuel, Proust, Paris, Minuit, 2013.

Beckett, Samuel, *Le Dépeupleur*, Paris, Minuit, 1970.

Proust, Marcel, *À la recherche du temps perdu* (extraits tirés de *Du côté de chez Swann*, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, *Sodome et Gomorrhe* et *La Prisonnière*), Paris, Gallimard, Folio classique n° 1924, n° 1946 et n°2089.

Revue *Documents 1929-1930*, Paris, Jean-Michel Place, 2023.

Figures du corps. Une leçon d'anatomie à l'École des Beaux-Arts, éd. Philippe Comar, Paris, 2008.

LITTERATURE COMPAREE 2

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Bayle

PROGRAMME : *Don Quichotte* (1605). Invention romanesque et réflexivité au début de l'époque moderne

DESCRIPTIF : Avec la publication en 1605 de la première partie de *L'ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*, Cervantès invente un protagoniste qui, se laissant guider par son cheval et le hasard, attend l'aventure en s'entretenant de manière continue avec son écuyer. Ce roman de l'errance, qui déjoue les conventions sociales et les codes littéraires de son temps, est un roman de la confrontation des points de vue sur le monde, qui invite le lecteur à s'interroger sur le pouvoir d'entraînement des fictions et sur sa propre expérience de lecture. Nous verrons que si plusieurs courants de la modernité littéraire se sont réclamés de Cervantès, c'est parce que l'auteur de *Don Quichotte* a inventé une forme romanesque où l'aventure est aussi celle de l'interprétation.

Œuvres à acquérir dans les éditions recommandées :

Cervantès, *Don Quichotte* (tome 1 : première partie), trad. Jean Canavaggio, Folio Classique n°5157, 2010. EAN 9782070438075. Prix neuf : 10,40 €.

Etudier à l'Université Lyon III

Services de l'Université

Voici quelques services utiles de l'Université, à contacter selon vos besoins :

- Service de la formation continue
fc3@univ-lyon3.fr - 04 78 78 70 48
Accueil du public au 15 quai Claude Bernard
- Service de santé étudiante
sse@univ-lyon3.fr - 04 78 78 79 83
Uniquement sur rendez-vous, à la Manufacture des Tabacs
- Pole handicap
handicap@univ-lyon3.fr - 04 78 78 78 01
- Pour la pratique du sport : sport@univ-lyon3.fr
- Aides financières : action-sociale@univ-lyon3.fr
- Carte étudiante : inscriptions.ac@univ-lyon3.fr

- **En cas d'urgence, composez le 04 78 78 78 18**

- Informations générales sur l'Université Lyon III :
04 78 78 78 78
<https://www.univ-lyon3.fr/>
1C avenue des Frères Lumière - 69372 Lyon Cedex 08 - CS 78242

Contre les discriminations et le harcèlement

La CADH est la cellule d'action contre les discriminations et le harcèlement. C'est un lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des victimes ou témoins de discrimination ou de harcèlement au sein de l'Université Jean Moulin Lyon III, qui s'engage à répondre aux situations dont elle est saisie et à agir pour prévenir tout comportement abusif. La cellule ne prend pas de décisions d'ordre disciplinaire, administratif ou pédagogique. Elle procède à une analyse de la situation dans un objectif d'accompagnement du plaignant. Pour cela, elle donne les conseils et informations nécessaires à la prise en charge de la situation et émet des préconisations concernant les suites à donner. La saisine de la cellule est strictement confidentielle. Chaque personne, appelée à intervenir dans le processus, s'est engagée à respecter une charte déontologique.

Pour saisir la CADH : discriminations@univ-lyon3.fr

Plus d'informations sont disponibles sur votre intranet.

Les bâtiments du site des quais

Le site des quais se divise en plusieurs bâtiments, dans lesquels vos cours ont lieu, et dans lesquels vous pouvez y trouver diverses ressources universitaires.

- Les bâtiments Athéna et Dugas, au 7 rue Chevreul
 - Toutes les salles abrégées A et D
 - Salle de travail des étudiants et salle des professeurs
 - Bureaux des départements
 - Bureaux administratifs et secrétariats

- Le Centre de la recherche, au 18 rue Chevreul
 - Toutes les salles abrégées CH
 - Bureaux d'enseignants
 - Service et centres de recherche

- Le Palais de l'Université, au 15 quai Claude Bernard
 - Diverses salles de cours et amphithéâtres
 - Bibliothèques Universitaires du Palais et de l'EDIEC
 - Service générale de la recherche
 - Service de la formation continue (FC3)
 - Centre d'impression pour étudiants
 - Restauration et cafétéria

Lien vers le plan du palais :

<https://www.univ-lyon3.fr/plan-des-quais-palais-de-luniversite>

Et profitez de toutes les ressources de l'Université dans les différentes bibliothèques universitaires.

Plus d'informations sur <https://bu.univ-lyon3.fr/>

Périodes de l'année et assiduité

Les différentes périodes

- Congés universitaires :
Toussaint : du 26/10/2025 au 2/11/2025,
Noël : du 21/12/2025 au 4/01/2026,
Hiver : du 15/02/2026 au 22/02/2026,
Printemps : du 12/04/2026 au 19/04/2026
- Périodes examens session 1 :
Semestres IMPAIRS (1 et 3) : du 15 au 19 décembre 2025 et du 5 au 10 janvier 2026
Semestres PAIRS (2 et 4) : du 27 avril au 13 mai 2026
- Périodes examens session 2 : Tous semestres : du 6 au 11 juillet 2026
- Selon le calendrier universitaire publié sur l'intranet étudiant, les jurys de délibération ont lieu à des temps précis dans l'année :

Tant que ces jurys ne sont pas passés, les relevés de notes officiels ne sont pas publiés sur les intranets étudiants.

- Période butoir pour assurer le jury annuel de délibération de 1ère session : du 29 juin au 3 juillet 2026
- Période butoir pour assurer le jury de délibération de 2nde session : du 31 août au 3 septembre 2026

ATTENTION : ceci n'est valable que pour les enseignements assurés par la faculté des humanités, lettres et sociétés = pour l'IAE, merci de vous référer au calendrier universitaire de cette composante.

L'assiduité

L'assiduité en cours est très importante. Elle est naturellement nécessaire au bon déroulement de votre année, afin d'assimiler un maximum de connaissances et de compétences, utiles à la validation de votre master et à la préparation du concours. Et elle témoigne aussi du respect que vous accordez aux nombreux professeurs d'université, maitres de conférences, doctorants, vacataires, formateurs académiques, et enseignants de l'INSPE, qui assurent les cours que vous recevez.

Toute absence peut se justifier, mais doit être rapportée par mail au gestionnaire de scolarité, avec les justificatifs officiels adéquats (certificat médical, contrat de travail, convocation à l'examen du code de la route ou du permis de conduire, certificat de décès, etc...).

Vous n'avez droit qu'à 3 absences injustifiées par semestre. Tout abus peut être sanctionné par le responsable de parcours par une interdiction d'examen.

La dispense d'assiduité

En cas d'impossibilité à vous rendre à un ou plusieurs cours, vous devez faire une demande de dispense d'assiduité, auprès du gestionnaire de scolarité. Celle-ci se motive généralement par des soucis de santé ou un travail à côté des études. Le formulaire de demande dispense d'assiduité peut se trouver dans le présentoir situé à côté du bureau des masters, ou peut se demander au gestionnaire de scolarité par mail.

La demande doit être effectuée dès le début du semestre. Si celle-ci est acceptée, il faut que vous préveniez les enseignants chargés des matières concernées, afin qu'ils vous prévoient une évaluation particulière. La dispense d'assiduité ne dispense pas d'évaluation dans une matière, et ne vous dispense pas non plus des examens terminaux (indiqués TE / TO dans la maquette).

Les choix de cours

Choix des séminaires

Il sera demandé de remplir des fiches indiquant vos choix de cours par semestre. La liste de ces cours se trouve

Ceux-ci sont indiqués dans les maquettes par :

: Matières à choix

Ces fiches seront envoyées *après* la présentation des séminaires lors de la pré-rentrée.

Présentation du Master LCF

Créé afin d'accueillir des étudiants internationaux non francophones, le Master 2 **Lettres et culture française (LCF)** a vocation à former les étudiants à la culture française et à la recherche en littérature ou en langue françaises. Outre une capacité à mettre en œuvre un dialogue interculturel, la formation permet d'acquérir des compétences et connaissances spécifiques aux études littéraires françaises, en particulier à la pensée critique, à la stylistique, laquelle discipline favorise une attention précise au texte et aux particularités linguistiques qui l'informent.

Qu'ils proviennent d'une université étrangère ayant conclu une convention avec l'université Jean Moulin Lyon 3 ou non, les candidats doivent être en possession d'un Master 1 Recherche (sur auteur français) validé par leur université d'origine. Pour suivre ce cursus, le niveau de langue en français doit être satisfaisant, voire très satisfaisant (niveau B2, minimum). L'originalité de cette formation tient au continuum qu'elle établit entre des établissements étrangers et l'Université Jean Moulin Lyon 3, laquelle propose des enseignements en littérature et langue françaises, des séminaires spécifiques au choix et un séminaire de méthodologie à la Recherche.

Les étudiants ont la possibilité, après obtention de leur Master 2, de poursuivre leur recherche en Doctorat après examen de leur dossier par une commission doctorale.

Il s'agit ensuite, pour la plupart des étudiants, d'exercer le métier de traducteur, d'enseignant, ou d'accéder à un poste dans une université, une ambassade ou une haute administration de leur pays d'origine.

Les maquettes

Lexique utile :

- « semestres impairs » : semestres 1 (niveau M1) et 3 (niveau M2)
- « semestres pairs » : semestres 2 (niveau M1) et 4 (niveau M2)
- EDT : emploi du temps
- MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Glossaire

: Matières à choix

CM : Cours Magistral

TD : Travaux Dirigés

- TE : terminal écrit

- TO : terminal oral

- CC : contrôle continu

-EE / EO : épreuve écrite / épreuve orale (dans le cadre du contrôle continu)

SEMESTRE 3

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Culture et civilisation françaises				8
Littérature française	24		TO (80)	8
Pratique culturelle en France	24		EE (dossier) (80)	
UE 2 – Langue française				4
Expression française écrite et orale	16		CC (80)	4
UE 3 – Séminaires de recherche (2 au choix parmi ceux proposés en Master Lettres Modernes)				8
<input checked="" type="checkbox"/> 2 séminaires parmi les séminaires du master Lettres modernes : <ul style="list-style-type: none"> • Littérature du XVI e siècle • Littérature du XXI • Littérature du XVIIIe siècle • Littérature francophone • Littérature comparée S1/S3 <ul style="list-style-type: none"> • Langue et style S1/S3 	2x24		EE (dossier ou sur table) ou EO (2 x 80)	2x4
UE 4 – Méthodologie de la recherche				10
Méthodologie du mémoire (cours du master Lettres modernes) et rédaction du plan intermédiaire	4	6	EE (dossier) (200)	10
TOTAUX	112	6		30

SEMESTRE 4

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Spécialité				6
<input checked="" type="checkbox"/> séminaires au choix parmi les séminaires du master Lettres modernes : <ul style="list-style-type: none"> • Littérature médiévale • Littérature du XVIIe siècle • Littérature du XIXe siècle • Littérature du XXe siècle • Littérature comparée S2/S4 • Langue et style S2/S4 	2 x 24		EE (dossier ou sur table) ou EO (120)	2 x 6
UE 2 – Méthodologie de la recherche				18
Rédaction et soutenance du mémoire			TO (360)	18
TOTAUX	48			30

Examens, notes, relevés de notes

Les MCCC (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences) régit le déroulement des différents examens.

Les différents types d'examens

Les matières indiquées CC relèvent du contrôle continu. Vous recevrez donc au moins deux évaluations dans la matière concernée. Celles-ci ne peuvent avoir lieu que durant la période de cours, et prendre n'importe quelle forme. **Pas de passage en session 2 en cas d'absence injustifiée ou de non validation et/ou compensation.**

Les matières indiquées EE relèvent d'une épreuve écrite, et EO d'une épreuve orale. Cela signifie que vous n'aurez qu'une seule évaluation dans la matière concernée et sous le format indiqué dans la maquette. Cette évaluation peut avoir lieu durant la période de cours mais hors planification de la matière ; et parfois exceptionnellement durant les périodes d'examen. **Pas de passage en session 2 en cas d'absence injustifiée ou de non validation et/ou compensation.**

Les matières indiquées TE ou TO relèvent des terminaux écrits et oraux. Ces épreuves ne peuvent avoir lieu que durant les périodes des examens telles que les définit le calendrier universitaire. Ces matières peuvent se passer en seconde session si vous ne validez pas en première session en cas d'absence ou de note inférieure à 10/20 ne se compensant pas.

Aménagement en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de divers aménagements d'examen. La demande doit être effectuée par mail à handicap@univ-lyon3.fr (le service Mission Handicap de l'université) et signifiée à la scolarité au plus tard fin novembre.

Retard et absences aux examens

Dans le cadre des examens terminaux et des épreuves écrites/orales, l'accès à la salle d'examen reste autorisé à l'étudiant retardataire qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets et la distribution des sujets, uniquement si ce retard n'excède pas 30 minutes. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé. Aucun retard n'est accepté pour les examens prenant la forme d'un QCM

L'absence à un examen de type CC ou EE/EO doit impérativement être justifiée auprès de votre gestionnaire de scolarité afin d'obtenir un rattrapage. L'absence à un examen type TE / TO en première session, même justifiée, envoie directement en seconde session. L'absence à un examen type TE / TO en seconde session rend défaillant et conduit au redoublement.

Une seule note manquante vous rend défaillant et vous empêche de valider votre année.

Fraude aux examens

Toute fraude ou tentative de fraude dans le cadre du contrôle des connaissances est sanctionnée et peut faire l'objet d'une procédure disciplinaire (articles R. 811-11 et suivants du code de l'éducation). Le plagiat ou tout recours à une aide rédactionnelle relève de la fraude ou tentative de fraude et sera sanctionné.

Consultation des notes et copies

Les notes de CC / EE peuvent se demander aux enseignants ou lorsque vous récupérez vos copies au secrétariat. Les copies de TE ne peuvent que se consulter au secrétariat ou lors des séances de consultation de copies organisées par les enseignants.

Bonification sport

Pour les étudiants inscrits en début de semestre auprès du service des sports de l'Université et suivant avec assiduité les enseignements organisés dans ce cadre, l'évaluation rentre dans le cadre d'une bonification concourant à l'obtention du diplôme. La bonification sport est prise en compte à chaque semestre : tous les points supérieurs à 10 sont coefficientés et s'ajoutent au total général du semestre.

Compensations

Les matières du master mondes anciens se compensent entre elles au sein d'une UE.

Les UE se compensent entre elles au sein d'un semestre.

Attention, les semestres ne se compensent pas entre eux.

Mémoire et soutenance

Rédaction et soutenance

Les travaux de recherche et les attendus de ceux-ci sont présentés lors de pré-rentrées par les responsables de parcours.

Il sera demandé aux étudiants de trouver un directeur de recherche entre septembre et novembre après leur rentrée universitaire. Un formulaire à remplir sera envoyé par la gestionnaire de scolarité pour obtenir et centraliser les listes des directeurs de recherche par étudiants pour chaque promotion.

C'est votre directeur de recherche qui vous aiguillera tout au long de votre année de master sur les attendus de vos travaux. Un TD de 10h de méthodologie pour chaque parcours est assuré en cours d'année.

Les mémoires sont soumis à un détecteur de plagiat et de contenu généré par intelligence artificielle. **Le plagiat ou tout recours à une aide rédactionnelle relève de la fraude ou tentative de fraude et sera sanctionné.**

Publication

Lors de votre soutenance de mémoire, vos membres de jury et vous-même autorisez, ou non, la diffusion par l'Université de votre mémoire sur internet. Cela inclut notamment le catalogue de la bibliothèque universitaire, et le portail DUMAS (Portail National de diffusion des travaux universitaires).

L'objectif est d'améliorer la visibilité des mémoires et d'organiser une conservation unifiée au format numérique. Les mémoires diffusés par l'Université Jean Moulin sont utilisés à des fins pédagogiques ou de recherche.

Contact du service des mémoires : bu.memoires@univ-lyon3.fr

Lien vers le portail DUMAS : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr>





Faculté des humanités, lettres et sociétés

www.univ-lyon3.fr

